

**RÉPONSE D'ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR) À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 6
CONFIDENTIELLE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA DEMANDE
D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES *CONDITIONS DE
SERVICE ET TARIF* D'ÉNERGIR, S.E.C.,
À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2019**

**L'annexe Q-1.1 en réponse à la question 1.1 et
l'annexe Q-1.2 en réponse à la question 1.2
de la demande de renseignements n° 6 confidentielle
de la Régie de l'énergie
sont déposées sous pli confidentiel
et sont disponibles uniquement en version électronique
au personnel de la Régie de l'énergie.**